

PLAN D'ACTION 2016/2020

LA POLITIQUE DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE
DE LAVAL



02

TABLE DES MATIÈRES

- 03** / Atteindre une meilleure qualité de vie active à laval
- 05** / Les instances administratives
- 06** / Les fondements de la Politique de l'activité physique
- 07** / Les orientations
- 07** / Les engagements
- 08** / Orientation 1 : Le développement
- 11** / Orientation 2 : Une offre diversifiée, équitable et universelle
- 14** / Orientation 3 : Des installations de qualité et un aménagement favorable à la pratique
- 18** / Orientation 4 : Une organisation et un cadre réglementaire favorables à l'activité physique et au déplacement actif
- 22** / Orientation 5 : Une action en concertation et en partenariat
- 25** / Orientation 6 : Un soutien énergétique au bénévolat et aux organisations
- 28** / Remerciements

MERCI À NOS PARTENAIRES

Collège Montmorency / Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval / Chambre de commerce et d'industrie de Laval / Clubs 4-H du Québec / Éco-Nature /Groupe Promo-Santé Laval / Société de transport de Laval / Sports Laval / Tourisme Laval / Vélo-Québec

Atteindre une meilleure qualité de vie active à Laval

En 2012, la Ville de Laval déposait sa Politique de l'activité physique visant à mobiliser la population lavalloise autour du développement d'une vie plus active.

Afin de réaliser cet objectif, la Ville présentait, en 2015, son plan d'action provenant des engagements libellés dans la Politique. Les actions et moyens retenus influenceront le mode de vie des Lavallois quant à la pratique d'activités libres et encadrées, ainsi qu'en ce qui concerne le déplacement actif.

Un travail propre au milieu

Ayant été la résultante de travaux de comités formés de membres du milieu sportif, du loisir, du plein air, de l'institutionnel et de citoyens, nous croyons que le contenu du plan d'action reflète les besoins et attentes des Lavallois.

Ces travaux se sont échelonnés sur 15 rencontres divisées en 4 chantiers :

- ✓ La pratique libre;
- ✓ La pratique encadrée de l'initiation à la récréation;
- ✓ La pratique encadrée de la compétition à l'excellence;
- ✓ Le déplacement actif.

Vers une approche concertée

Tout en demeurant le maître d'œuvre et principal promoteur du plan d'action de la Politique de l'activité physique, la Ville de Laval a identifié les principaux partenaires potentiels pouvant s'impliquer dans la réalisation du plan et des divers moyens établis : le Collège Montmorency, le Centre intégré de santé et de services sociaux, la Chambre de commerce et d'industrie de Laval, le Club des 4-H, Éco-Nature, le Groupe Promo-Santé Laval, la Société de transport de Laval, Sports Laval, Tourisme Laval et Vélo Québec. Ceux-ci seront sollicités afin de permettre une approche globale de valorisation d'un mode de vie physiquement actif pour l'ensemble des citoyens lavallois.

Une mise en commun des connaissances et des valeurs

Pour la mise en œuvre de ce plan d'action, nous devons considérer les études et analyses existantes touchant, entre autres :

- ✓ Les goûts, tendances et besoins de la population lavalloise;
- ✓ L'usage et les aménagements actuels et futurs de la voie publique;
- ✓ Les spécificités organisationnelles et techniques des disciplines sportives à Laval;
- ✓ L'inventaire de nos infrastructures sportives et de loisirs.

De plus, son contenu devra s'harmoniser avec :

- ✓ Le Plan stratégique de la Ville de Laval : ***Urbaine de nature – Laval 2035***;
- ✓ Le Plan de développement des infrastructures;
- ✓ Le Plan de mobilité active.

Finalement, la réalisation du plan d'action de la Politique de l'activité physique se fera dans le respect des valeurs municipales véhiculées dans :

- ✓ La Politique familiale;
- ✓ La Politique culturelle;
- ✓ La déclaration de services aux citoyens et aux organismes;
- ✓ Les approches MADA (Municipalité amie des aînés) et MAE (Municipalité amie des enfants);
- ✓ Le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées.

Une vision, une ville

La vision stratégique Laval 2035 et son idée maîtresse « Laval, urbaine de nature » activera, sans équivoque, le déploiement du contenu du plan d'action de la Politique de l'activité physique.

Parmi les cinq grandes orientations préliminaires issues des enjeux mis en lumière par la démarche Repensons Laval, soulignons :

- Laval, VIVANTE de nature : concilier les qualités du milieu urbain et celles des milieux naturels du territoire dans une perspective durable;
- Laval, SÉDUISANTE de nature : réaménager les quartiers en des milieux de vie sains, attrayants et à l'échelle humaine;
- Laval, HUMAINE de nature : agir en leader du développement social et culturel.

La planification stratégique qui découlera de cette vision devra assurément intégrer les valeurs et les principes véhiculés de la Politique de l'activité physique, et ce, à long terme.

Un outil de communication structurant

L'élaboration d'un plan de communication soutiendra la promotion d'un mode de vie physiquement actif mettant en valeur :

- ✓ Les lieux de pratique;
- ✓ L'offre de service des réseaux civils et scolaires;
- ✓ La reconnaissance de l'implication bénévole.

Les instances administratives

Afin de valider la démarche et de guider l'ensemble du processus, deux niveaux d'intervention sont proposés.

Au **premier niveau**, deux instances déjà constituées ont un rôle consultatif :

- **Le comité de gestion de l'Entente sur les saines habitudes de vie;**
- **Le conseil d'administration de Sports Laval.**

Le rôle fondamental de ces deux instances de consultations consiste à soumettre leurs recommandations au Conseil de l'activité physique.

Au **deuxième niveau**, présidé par un membre du comité exécutif de la Ville, le **Conseil de l'activité physique** soumet des recommandations au conseil municipal dans le domaine de l'activité physique. C'est aussi à cette instance qu'incombe la responsabilité d'agir comme gardien de la Politique et de s'assurer que l'activité physique demeure inscrite dans le projet global de la Ville, notamment par l'entremise du suivi de son plan d'action.

Pour les aider dans l'accomplissement de leur mandat, le Conseil de l'activité physique et les deux instances de consultation sont appuyés par des comités de travail, composés de personnes regroupées selon leur domaine de compétence et leur champ d'intervention.

Le contenu du présent plan d'action est d'ailleurs issu des travaux de quatre de ces comités de travail pilotés par des professionnels du Service de la vie communautaire et de la culture.

Les fondements de la Politique de l'activité physique¹

L'activité physique : au cœur d'une vie citoyenne active

De nombreuses recherches ont démontré que la pratique régulière de l'activité physique procure des bienfaits qui agissent comme des facteurs déterminants sur tous les aspects de la qualité de vie (individuels, collectifs et sociaux). On reconnaît également son impact dans les domaines économique et environnemental.

En tout premier lieu, la pratique régulière de l'activité physique dans un environnement favorable et accueillant est source de plaisir, et elle constitue un facteur important de prévention et d'amélioration de la santé. Sur le plan collectif, l'activité physique contribue au développement social, à la participation communautaire, à la création de communautés solidaires, à l'essor du tourisme et de l'économie. Sa pratique régulière favorise la socialisation et la réussite scolaire des jeunes, renforce l'estime de soi et le sentiment d'appartenance. Elle contribue à atténuer les problèmes sociaux et les problèmes de santé que sont l'excès de poids, l'obésité, la malnutrition ainsi que l'inactivité des jeunes.

Le déplacement actif, qui est une des formes d'activité physique les plus naturelles, en réunit tous les bienfaits. Il contribue aussi à diminuer la pollution (bruits, gaz à effet de serre, etc.), à décongestionner le réseau routier et à réduire la consommation d'essence. Il favorise le développement d'un environnement plus agréable et accroît le sentiment de sécurité du piéton.

Enfin, les conséquences économiques de l'inactivité physique ont été largement démontrées : elle coûte cher aux individus, aux entreprises et à l'ensemble de la société.

Face au vieillissement de la population, à l'éclatement des modèles familiaux traditionnels, à la diversification des habitudes de vie et à la dépendance à l'automobile, pour ne nommer que ces quelques enjeux, la Ville de Laval souhaite orienter son action et ses services pour mieux répondre aux besoins nouveaux et à venir de sa population. Voulant contribuer aux efforts pour aider les résidents à adopter de saines habitudes de vie, Laval désire faire de l'activité physique l'élément fondamental d'une vie citoyenne active. Elle en reconnaît les multiples retombées, bien au-delà de la simple dépense énergétique : l'adoption de meilleures habitudes de vie, le développement d'un environnement plus agréable, la disparition de la dépendance à l'automobile et le soutien éclairé des différents niveaux de pratique sportive.

¹ La Politique de l'activité physique, Ville de Laval, mai 2012.

Les orientations

L'examen qu'a fait Laval de la pratique de l'activité physique en dresse un portrait complexe parce que la brochette des actions municipales requises est très vaste. Il y a les actions mises en œuvre dans l'espace public, et celles que mène la Ville auprès des citoyens et de ses partenaires. Il y a beaucoup à faire : de l'aménagement de la voie publique à la mise en place de plateaux sportifs spécialisés; de la réglementation à la concertation; des moyens concrets pour encourager la promenade quotidienne au soutien aux athlètes pour gagner la médaille d'or.

Six orientations sont retenues afin d'articuler notre intervention et de transformer l'environnement en un lieu où il est normal de bouger et où il est agréable de se promener sur la rue.

Les engagements

Issus de chacune des grandes orientations, 35 engagements municipaux ont été identifiés par un exercice de consultation auprès des citoyens et des organismes du monde sportif associatif, du loisir, du plein air et des grands partenaires paramunicipaux.

Orientation 1 :

Le développement d'une culture de la vie active

Les paliers gouvernementaux supérieurs, les agences et une multitude d'organisations non gouvernementales font un travail soutenu auprès des citoyens pour les inciter à adopter de meilleures habitudes de vie. En effet, de nombreux programmes visent la promotion et la valorisation d'une vie active. La Ville de Laval ainsi que plusieurs de ses partenaires disposent eux aussi d'incitatifs et de programmes pour encourager l'ensemble des citoyens à adopter de saines habitudes de vie.

Ainsi, il est peu surprenant de noter, parmi la population, une prise de conscience collective des problèmes de sédentarité et d'embonpoint. Néanmoins, on remarque une diminution importante de la pratique de l'activité physique, en particulier à l'adolescence et à l'âge adulte. Les deux tiers de la population ne bougent pas suffisamment. Pour se rendre à l'école ou au terrain de soccer, les enfants sont de plus en plus souvent amenés en automobile. De plus, les insulaires que nous sommes utilisent peu les rivières pour jouer activement.

Laval veut mettre en place des mécanismes favorisant la vie physiquement active et des mesures sensibilisant la population ainsi que tous les intervenants, les organismes sans but lucratif (OSBL), les institutions et les entreprises à la pratique libre dans l'espace public.

ORIENTATION 1 : LE DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE DE LA VIE ACTIVE

Engagements	Moyens
1. Sensibiliser les acteurs socioéconomiques, les services municipaux et les citoyens à la valeur d'un mode de vie physiquement actif.	Reconnaître et récompenser les institutions et acteurs socioéconomiques qui encouragent la pratique de l'activité physique. Évaluation / actualisation 2017 Valoriser les pratiques probantes, dans le but d'augmenter la promotion des bienfaits d'un mode de vie physiquement actif au sein : • Des entreprises; • Des services municipaux; • Des citoyens; • Des partenaires. Évaluation / actualisation 2017
2. Organiser ou soutenir l'organisation de grands événements mobilisateurs qui encouragent la pratique de l'activité physique.	Favoriser et encourager la participation des résidents des différents quartiers aux grands événements mobilisateurs ayant une visibilité provinciale. Évaluation / actualisation 2016 Mettre en place une politique de soutien des grands événements. Évaluation / actualisation 2017
3. Valoriser les athlètes de haut niveau, surtout les athlètes régionaux, afin de renforcer leur rôle de modèles et de promoteurs de l'activité physique.	Planifier des activités mettant en valeur les athlètes de haut niveau identifiés par Excellence Sports Laval. Évaluation / actualisation 2016
4. Valoriser le citoyen qui adopte une vie physiquement active.	Mettre en place des incitatifs valorisant la pratique de l'activité physique et le déplacement actif en collaboration avec l'ensemble des partenaires. Évaluation / actualisation 2016

Engagements	Moyens
	Organiser des événements permettant la reconnaissance des citoyens corporatifs qui favorisent la pratique de l'activité physique et le déplacement actif. <i>Évaluation / actualisation 2017</i>
5. Améliorer la cohabitation sur la voie publique pour une utilisation universelle et plus agréable du déplacement actif.	Éduquer et sensibiliser les utilisateurs face au respect des autres utilisateurs et du Code de la route. <i>Évaluation / actualisation 2018</i> Revoir les règlements municipaux pour s'assurer du partage et de l'accessibilité du réseau routier pour le transport collectif. <i>Évaluation / actualisation 2019</i> Intégrer les critères pour le transport collectif dans l'aménagement ou le réaménagement d'une voie publique. <i>Évaluation / actualisation 2016</i>

Orientation 2 :

Une offre diversifiée, équitable et universelle

On dénombre chaque année près de 38 000 inscriptions à des activités jeunesse. La population lavalloise compte 90 000 jeunes de moins de 17 ans. Les statistiques nous informent sur la fréquentation des activités encadrées, mais nous connaissons encore mal ce qui en est de la pratique libre et des défis qu'elle pose à certains groupes de citoyens.

La connaissance des pratiques actuelles et des besoins de la population représente un des défis que cette politique doit relever, de façon à ce que les services et les installations leur correspondent. Une réflexion doit être entamée quant aux ressources affectées à l'activité physique en pratique libre, en fonction de son ampleur au sein de la population.

Du même coup, il faut se pencher sur les différentes contraintes à la pratique de l'activité physique : disponibilité des infrastructures et des plateaux, tarification, horaire et commodités de transport, accessibilité de la voie publique pour le transport actif. Ces dimensions doivent s'articuler de façon à répondre aux besoins de tous les segments de la population, quel que soit le sexe, l'âge, la condition physique ou le milieu de vie des citoyens.

ORIENTATION 2 : UNE OFFRE DIVERSIFIÉE, ÉQUITABLE ET UNIVERSELLE

Engagements	Moyens
1. Accroître sa connaissance des besoins, des goûts et des tendances de la population, identifier les barrières, les contraintes et les obstacles à la pratique régulière de l'activité physique.	Déterminer la capacité de l'offre de service actuelle des partenaires et de la municipalité en matière d'infrastructures. Évaluation / actualisation 2018 Procéder à des consultations citoyennes sur l'ensemble des programmes municipaux en matière de pratique de l'activité physique et de déplacement actif. Évaluation / actualisation 2018
2. Évaluer l'usage et l'aménagement de la voie publique actuelle et future, de façon à privilégier le déplacement actif et à le rendre plus attrayant.	Mettre en place des mécanismes de saisie de données (nombre d'utilisateurs, période d'utilisation). Évaluation / actualisation 2017 Rechercher et importer les idées issues des municipalités innovantes en matière de transport collectif à l'échelle mondiale. Évaluation / actualisation 2018
3. Favoriser une offre diversifiée et des lieux de pratique de qualité adaptés au milieu.	Évaluer le potentiel de polyvalence des lieux de pratique traditionnels. Évaluation / actualisation 2017 Optimiser l'accessibilité des lieux de pratique. Évaluation / actualisation 2016 Mettre à profit le personnel professionnel du Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social dans les analyses de faisabilité pour le soutien à de nouvelles activités. Évaluation / actualisation 2016
4. Maintenir et favoriser l'accessibilité équitable des activités physiques des niveaux de pratique initiation et récréatif, à proximité des milieux de vie.	Identifier et reconnaître les particularités démographiques des quartiers pour une offre de service cohérente et significative. Évaluation / actualisation 2017 Élaborer une cartographie présentant les installations disponibles et les activités possibles et en informer la population. Évaluation / actualisation 2017

Engagements	Moyens
	Favoriser l'arrimage entre le maître d'œuvre des disciplines et les organismes locaux à caractère sportif. <i>Évaluation / actualisation 2017</i> Faciliter l'accès aux espaces et équipements de pratique libre. <i>Évaluation / actualisation 2016</i>
5. Soutenir l'émergence de nouvelles pratiques d'activité physique chez les citoyens.	Établir des critères pour le soutien des nouvelles activités. <i>Évaluation / actualisation 2017</i> Évaluer les impacts et les exigences de chacune des innovations en matière de pratique de l'activité physique. <i>Évaluation / actualisation 2017</i>

Orientation 3 :

Des installations de qualité et un aménagement favorable à la pratique

Il existe à Laval au-delà de 200 espaces de plein air, berges, parcs et terrains de jeu. Conviennent-ils à l'usage qu'on souhaite en faire? Sont-ils suffisants et accessibles? Les citoyens peuvent-ils en profiter dans leur quotidien, à proximité de leur lieu de résidence? Y a-t-il d'autres espaces publics où il est possible de bouger? Est-ce que les enfants peuvent se déplacer par eux-mêmes vers les plateaux de jeu et les plateaux sportifs qu'ils aiment fréquenter? La rue est-elle conviviale? Donne-t-elle le goût de la promenade, du déplacement actif?

Laval dispose d'un bon nombre d'installations sportives, qu'elles appartiennent au réseau scolaire, au secteur privé ou à la Ville elle-même. Néanmoins, elle est moins bien pourvue en installations sportives que la moyenne des autres villes comparables. Les installations existantes nécessitent parfois des travaux d'entretien, de rénovation ou de mise aux normes. Certaines installations peuvent être manquantes, obligeant les citoyens à se déplacer très loin pour s'entraîner.

La Politique de l'activité physique propose le développement d'un environnement de pratique universellement accessible, polyvalent et convivial; des aménagements de qualité et à proximité des milieux de vie. Elle veut favoriser l'autonomie régionale en matière d'infrastructures sportives et le redéploiement de sites privés à des fins publiques.

ORIENTATION 3 : DES INSTALLATIONS DE QUALITÉ ET UN AMÉNAGEMENT FAVORABLE À LA PRATIQUE

Engagements	Moyens
1. Aménager et développer davantage d'espaces naturels pour la pratique libre.	Favoriser la préservation des espaces naturels et de l'ensemble des corridors les reliant. <i>Évaluation / actualisation 2016</i> Sensibiliser les architectes sur l'importance de mettre à la disponibilité des citoyens des espaces non dédiés à une pratique spécifique ou pourvus de modules de jeux. <i>Évaluation / actualisation 2017</i> Doter les nouvelles installations et les nouveaux aménagements d'infrastructures d'accueil (toilettes, eau, etc.). <i>Évaluation / actualisation 2018</i>
2. Aménager des parcs et espaces verts et bleus avec des équipements et des installations pour la pratique de l'activité physique en toute saison.	Favoriser la cohabitation des disciplines et le développement de partenariat. <i>Évaluation / actualisation 2016</i> Revoir l'aménagement de certains secteurs résidentiels. <i>Évaluation / actualisation 2018</i> Créer des occasions afin de permettre aux intervenants municipaux des différents services concernés de partager leurs connaissances et de favoriser les échanges avec les professionnels des autres municipalités. <i>Évaluation / actualisation 2017</i> Revoir l'aménagement des bassins de rétention. <i>Évaluation / actualisation 2019</i>
3. Développer et optimiser les infrastructures qui permettent l'usage actif des rivières.	Poursuivre les efforts pour améliorer la qualité de l'eau dans les rivières. <i>Évaluation / actualisation 2016</i> Analyser la capacité d'accueil et les activités pouvant être pratiquées sur nos deux plans d'eau. <i>Évaluation / actualisation 2017</i> Mise en place de projets novateurs d'infrastructures d'accueil à proximité de nos plans d'eau. <i>Évaluation / actualisation 2017</i> Faire une consultation publique auprès des citoyens sur l'usage potentiel de nos rivières et des berges. <i>Évaluation / actualisation 2016</i>

Engagements	Moyens
	Planifier l'accès à nos rivières afin d'y favoriser la baignade. Évaluation / actualisation 2020 Cibler et développer les disciplines sportives nautiques, qui sont représentées aux Jeux du Québec. Évaluation / actualisation 2016 Augmenter le nombre de quais et de rampes de mise à l'eau. Évaluation / actualisation 2018 Créer un réseau entre les villes autour de la rivière des Mille Îles pour faciliter le déplacement et la pratique libre. Évaluation / actualisation 2018
4. Améliorer la desserte cyclable, piétonnière et celle des autres modes de transport actifs.	Relier les pistes cyclables et piétonnières, les circuits de transports en commun, les espaces verts et les lieux utilitaires. Évaluation / actualisation 2018 Intégrer et réaliser les actions prévues au Plan de mobilité active de la Ville de Laval. Évaluation / actualisation 2019 Desservir les zones commerciales et industrielles. Évaluation / actualisation 2019 Prévoir du mobilier urbain et suffisamment d'éclairage sur le réseau de transport collectif afin de créer un environnement sécuritaire. Évaluation / actualisation 2017 Prévoir un plan d'entretien régulier des installations, des milieux boisés et des équipements afin de les maintenir en bon état. Évaluation / actualisation 2017
5. Aménager des infrastructures sportives qui tiennent compte des spécificités de la pratique de haut niveau et qui peuvent accueillir des événements d'envergure.	Analyser et mettre en place un plan de développement de nos infrastructures sportives intérieures et extérieures. Évaluation / actualisation 2017 Construire un complexe aquatique de haut niveau. Évaluation / actualisation 2019

Engagements	Moyens
	Identifier, consulter et impliquer les organismes disciplinaires pouvant accueillir et organiser des événements majeurs sur le territoire. <i>Évaluation / actualisation 2017</i> En partenariat avec les institutions scolaires publiques ou privées, cibler des endroits potentiels pour la construction d'infrastructures sportives. <i>Évaluation / actualisation 2016</i> Favoriser une accessibilité citoyenne aux infrastructures spécialisées. <i>Évaluation / actualisation 2017</i> S'assurer de servir, dans ces constructions, les citoyens de tous les niveaux de pratique (récréatif à excellence). <i>Évaluation / actualisation 2016</i> Travailler de concert avec Tourisme Laval et son volet Tourisme sportif afin de pouvoir accueillir des compétitions de haut niveau. <i>Évaluation / actualisation 2017</i> Construire des installations sportives qui tiennent compte des exigences des fédérations nationales. <i>Évaluation / actualisation 2019</i>

Orientation 4 :

Une organisation et un cadre réglementaire favorables à l'activité physique et au déplacement actif

L'espace public est destiné aux citoyens. Certains espaces sont utilisés pour la pratique d'activités physiques et de loisirs, et leur aménagement est conçu à cet effet. À quels endroits sont-ils nécessaires à la communauté? Que faut-il faire pour les entretenir?

D'autres espaces sont utilisés pour les déplacements, que ce soit pour le travail, l'école, les tâches du quotidien ou les loisirs. Faire cohabiter les différents usagers dans l'espace public, en toute sécurité et sans discrimination quant à l'âge, au sexe, à la condition physique ou sociale, nécessite un arbitrage complexe. Celui-ci doit se faire dans le respect du droit qu'ont tous les citoyens d'accéder à la voie publique. Il passe d'abord par une réflexion sur les groupes susceptibles d'utiliser l'espace, de manière à n'en exclure aucun.

La Politique de l'activité physique s'apprête à travailler à la réduction des contraintes aux déplacements actifs. Elle veut proposer des voies publiques favorisant le déplacement actif et l'activité physique de loisir. Elle veut assurer un cadre réglementaire favorable et un cadre de pratique propice à l'activité physique.

ORIENTATION 4 : UNE ORGANISATION ET UN CADRE RÉGLEMENTAIRE FAVORABLES À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET AU DÉPLACEMENT ACTIF

Engagements	Moyens
1. Favoriser une réglementation, une planification urbaine et un aménagement des quartiers qui privilégient le déplacement actif.	Intégrer les actions prévues au Plan de mobilité active. <i>Évaluation / actualisation 2017</i> En hiver, privilégier le déneigement des trottoirs et l'accessibilité de certains tronçons cyclables ciblés dans un échéancier systématique. <i>Évaluation / actualisation 2016</i>
2. Favoriser le développement de la place publique en toute saison.	Déterminer des lieux qui sont naturellement occupés et attrayants, et planifier des aménagements en fonction des utilisateurs et de leurs habitudes. <i>Évaluation / actualisation 2017</i> Création de places publiques accessibles à pied et en vélo, dans tous les secteurs de la ville. <i>Évaluation / actualisation 2018</i> Augmenter le nombre de zones piétonnes. <i>Évaluation / actualisation 2017</i> Favoriser l'aménagement de rues piétonnes et de zones de rencontre dans les quartiers en tenant compte des caractéristiques démographiques des citoyens, des usagers et des activités du milieu. <i>Évaluation / actualisation 2018</i>
3. Élaborer un plan de développement urbain en fonction de la proximité, de la popularité, des coûts, des tendances, de la polyvalence, des besoins en espaces naturels.	Recommander des pistes d'action suite à l'analyse des rapports existants. <i>Évaluation / actualisation 2017</i>
4. Établir un plan d'entretien préventif et de mise aux normes des infrastructures.	Adapter les infrastructures municipales et scolaires aux nouvelles normes émises par les différentes fédérations sportives et de plein air. <i>Évaluation / actualisation 2018</i> Établir des normes municipales d'aménagement et d'entretien. <i>Évaluation / actualisation 2017</i>

Engagements	Moyens
5. Développer un Plan de mobilité active.	Mettre en œuvre le Plan de mobilité active. <i>Évaluation / actualisation 2020</i> Assurer la cohérence entre le plan d'action de la Politique de l'activité physique et le Plan de mobilité active. <i>Évaluation / actualisation 2017</i>
6. Réglementer la circulation et mettre en place des mesures d'apaisement.	Intégrer les actions prévues au Plan de mobilité active. <i>Évaluation / actualisation 2017</i> Favoriser une priorité aux cyclistes, aux piétons et au transport collectif. <i>Évaluation / actualisation 2019</i> Collaborer avec le Service de police et d'autres partenaires pour organiser des campagnes de sensibilisation. <i>Évaluation / actualisation 2017</i>
7. Privilégier la polyvalence et la complémentarité des lieux de pratique.	Aménager des équipements et des installations multiples en lien avec l'âge et le stade de développement moteur autour des terrains de jeux. <i>Évaluation / actualisation 2016</i> Favoriser la requalification d'une infrastructure avant de procéder à sa démolition. <i>Évaluation / actualisation 2016</i> Prévoir des équipements polyvalents pour la famille, à proximité de terrains sportifs où les jeunes pratiquent un sport. <i>Évaluation / actualisation 2018</i> S'assurer que la grande majorité des disciplines sportives représentées aux Jeux du Québec puissent être pratiquées sur le territoire lavallois. <i>Évaluation / actualisation 2018</i>
8. Favoriser le développement de sites extérieurs accessibles en toute saison.	Aménager et développer un site municipal dans l'ouest du territoire qui pourrait accueillir une programmation à longueur d'année. <i>Évaluation / actualisation 2019</i> Solliciter les organismes afin de pouvoir planifier l'animation des sites en fonction des activités réalisables sur chacun des sites. <i>Évaluation / actualisation 2017</i>

Engagements	Moyens
9. Développer un plan directeur des parcs, des espaces verts, blancs et bleus, et des équipements récréatifs.	Mettre en place une équipe de travail ayant l'expertise pour mener à terme cette réflexion. Évaluation / actualisation 2016
10. Réviser la réglementation municipale de façon à encourager les établissements à prévoir des espaces de stationnement sécuritaires et des installations pour les cyclistes.	Augmenter l'offre, la qualité et la sécurité des espaces de stationnement pour vélos près des édifices publics et sur le domaine public. Évaluation / actualisation 2017 Augmenter l'offre de stationnements de vélos sur le domaine privé. Évaluation / actualisation 2019 Mettre en place des stationnements de vélos temporaires lors des grands événements. Évaluation / actualisation 2017

Orientation 5 :

Une action en concertation et en partenariat

Plusieurs instances des milieux associatif, éducatif, privé et public interviennent à divers niveaux ou de différentes manières en matière d'activité physique, d'où l'importance d'un leadership qui assure l'harmonisation des interventions – un leadership que la Ville entend continuer à exercer et à faire progresser davantage.

Par sa Politique de l'activité physique et son plan d'action, Laval veut reconnaître formellement l'importance du partenariat et de la responsabilité partagée pour optimiser l'offre et maximiser l'utilisation des ressources. Elle entend maintenir sa participation aux exercices de concertation. Elle fera le nécessaire pour assurer une gestion concertée du développement de l'activité physique en établissant une bonne communication entre les partenaires.

La Ville favorise l'intervention entre partenaires à l'aide d'ententes et d'instances formelles de concertation.

ORIENTATION 5 : UNE ACTION EN CONCERTATION ET EN PARTENARIAT

Engagements	Moyens
1. Maintenir et développer les ententes avec les établissements scolaires pour optimiser l'accessibilité populaire.	Augmenter le nombre d'écoles accessibles en soirée et la fin de semaine. <i>Évaluation / actualisation 2017</i> Élaborer un plan de déplacements sécuritaires vers les écoles primaires en collégialité avec ce qui existe déjà. <i>Évaluation / actualisation 2017</i> Ajouter une école par quartier en disponibilité pour l'initiation aux différentes disciplines sportives. <i>Évaluation / actualisation 2017</i> S'assurer de répondre aux besoins réels des organismes et de la population en matière d'activités encadrées et libres. <i>Évaluation / actualisation 2018</i>
2. Soutenir l'arrimage entre les milieux associatif et scolaire pour la pratique de l'activité physique.	Favoriser le déploiement du sport sous toutes ses formes en facilitant l'accessibilité aux infrastructures municipales et scolaires. <i>Évaluation / actualisation 2017</i>
3. Proposer et saisir les occasions de partenariat visant l'amélioration des conditions de pratique.	Créer un comité régional de la pratique libre. <i>Évaluation / actualisation 2017</i> Soutenir l'implantation d'initiatives favorisant la pratique d'activités physiques. <i>Évaluation / actualisation 2017</i> Susciter des ententes de partenariat financier avec des entreprises ou des fondations. <i>Évaluation / actualisation 2018</i>
4. Favoriser les échanges entre les partenaires institutionnels quant à leurs projets de construction, à l'usage des infrastructures ou à la complémentarité de leurs actions.	Solliciter l'expertise des clubs régionaux, des fédérations et des comités de loisirs afin d'établir les standards et exigences pour chacune des disciplines sportives et de plein air en fonction de l'infrastructure visée. <i>Évaluation / actualisation 2017</i> S'assurer que l'ensemble des projets d'aménagement de nouvelles infrastructures soit connu de nos partenaires. <i>Évaluation / actualisation 2017</i>

Engagements	Moyens
	Assurer un mécanisme de concertation des plans d'action des partenaires institutionnels. <i>Évaluation / actualisation 2017</i> Réunir les représentants des écoles, de la Ville et des organismes du milieu lors de la construction de nouvelles infrastructures scolaires ou municipales. <i>Évaluation / actualisation 2017</i> Négocier avec les différentes instances afin d'obtenir des accès piétons et cyclables sur chacun des ponts permettant l'accès à Laval. <i>Évaluation / actualisation 2019</i>
5. Mettre en place, avec ses partenaires, un mécanisme de planification et de coordination pour assurer le développement de la pratique dans toutes ses phases, jusqu'à l'excellence sportive.	Arrimer les actions de l'ensemble des partenaires civil, scolaire et communautaire. <i>Évaluation / actualisation 2017</i> Mandater les tables sectorielles civiles et scolaires de Sports Laval afin de s'exprimer sur leurs réalités et de déterminer des actions réalisables lors de leurs rencontres statutaires. <i>Évaluation / actualisation 2016</i> Confirmer le rôle d'Excellence Sports Laval. <i>Évaluation / actualisation 2016</i> Soutenir les initiatives d'Excellence Sports Laval. <i>Évaluation / actualisation 2016</i>

Orientation 6 :

Un soutien énergétique au bénévolat et aux organisations

Les bénévoles et les divers intervenants de l'activité physique et du sport méritent d'être respectés et reconnus pour leur travail. Par des efforts communs, ils rendent plusieurs activités possibles.

En effet, l'intervention dans ce domaine, surtout pour les activités qui exigent un encadrement, est largement tributaire des personnes qui œuvrent au sein des divers organismes, qu'elles soient chargées de la planification, de la gestion, de la réalisation ou de l'encadrement des programmes et des activités. Le rôle joué sur le territoire par les bénévoles, les entraîneurs, les officiels, les professionnels et les gestionnaires doit être soutenu.

Le présent plan d'action veut favoriser, mais aussi encourager et soutenir l'engagement des organismes et des bénévoles qui font partie intégrante de l'offre d'activités physiques, sportives et de plein air. Au-delà des activités de remerciement, comme la soirée Hommage aux bénévoles, la Ville veut accentuer ses efforts en multipliant les formes de soutien (formation adaptée, accès à des ressources professionnelles, etc.).

Parce qu'elle suscite la prise en charge des activités physiques offertes à la population par les acteurs et organismes du milieu, la Ville veut reconnaître l'association régionale ou le club sportif comme responsable du développement de sa discipline, mais également comme partenaire principal de la municipalité.

ORIENTATION 6 : UN SOUTIEN ÉNERGIQUE AU BÉNÉVOLAT ET AUX ORGANISATIONS

Engagements	Moyens
1. Maintenir un soutien financier, professionnel et technique aux organismes du milieu associatif.	Identifier les nouvelles initiatives en matière d'activité physique. <i>Évaluation / actualisation 2016</i> Favoriser les associations et les clubs qui adoptent un plan de développement de la pratique de l'activité physique. <i>Évaluation / actualisation 2017</i> Favoriser les associations et les clubs qui adoptent un plan de développement de l'athlète. <i>Évaluation / actualisation 2017</i> Prévoir un soutien financier pour le démarrage de nouvelles initiatives en matière d'activité physique. <i>Évaluation / actualisation 2017</i>
2. Intensifier la promotion des services et des programmes offerts par ses partenaires.	Mettre en place un meilleur soutien informationnel pour l'ensemble du sport lavallois. <i>Évaluation / actualisation 2017</i> Mettre en place un événement promotionnel annuel sur les pratiques du sport à Laval. <i>Évaluation / actualisation 2017</i> Mettre en place une plateforme d'information pour l'ensemble des programmes d'élite et de relève. <i>Évaluation / actualisation 2017</i>
3. Soutenir l'action de ses partenaires pour des services diversifiés.	Favoriser le développement des compétences des intervenants qui encadrent les athlètes et participants. <i>Évaluation / actualisation 2017</i> Financer les organismes mandatés pour la mise en valeur d'un site favorisant la pratique de l'activité physique. <i>Évaluation / actualisation 2017</i> Revoir l'ensemble du soutien financier aux organismes sportifs et de loisirs en lien avec la pratique de l'activité physique. <i>Évaluation / actualisation 2016</i>

Engagements	Moyens
4. Maintenir et multiplier les gestes de reconnaissance pour l'apport des bénévoles dans le milieu associatif actif.	Revoir l'ensemble du processus de reconnaissance du bénévolat à Laval. Évaluation / actualisation 2017 Instaurer un volet reconnaissance lors de la cérémonie d'intronisation au Temple de la renommée du sport lavallois. Évaluation / actualisation 2017 Reconnaître les organismes qui adoptent un plan de recrutement et de rétention de leurs bénévoles. Évaluation / actualisation 2017
5. Soutenir l'encadrement, la formation et l'épanouissement des bénévoles dans le but d'enrichir la qualité de leurs interventions.	Maintenir un dialogue continu entre les professionnels municipaux et les organismes. Évaluation / actualisation 2018 Bonifier la journée de formation aux bénévoles en développant un atelier spécifique pour les associations sportives. Évaluation / actualisation 2016 Instaurer un programme de soutien pour les clubs qui certifient leurs intervenants bénévoles. Évaluation / actualisation 2017

Remerciements

La Ville de Laval remercie sincèrement les membres des comités de travail de la Politique de l'activité physique pour leur participation à l'élaboration de ce plan d'action.

Coordination de la rédaction du plan d'action

Division de l'activité physique, du sport et du plein air du Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social.